



Communiqué de presse
23 août 2011

La question du nucléaire doit faire l'objet d'un débat démocratique !

N'en déplaise à la ministre de l'écologie Nathalie Kosciusko-Morizet, les planifications énergétiques régionales en cours d'élaboration entre l'Etat et les Régions (« Schémas Régionaux Climat-Air-Energie » ou SRCAE) doivent poser les vrais enjeux de notre politique énergétique à l'horizon 2020 et 2050 : à savoir le processus de sortie du nucléaire et la substitution progressive du pétrole et du nucléaire par les diverses formes d'énergies renouvelables. Sinon, si les questions cruciales sont mises de côté, à quoi bon planifier quoi que ce soit ?

Sous l'impulsion des élus écologistes, une quinzaine de Régions¹ ont marqué leur souhait de se saisir de ce travail de planification régionale pour discuter, organiser et coordonner dans nos territoires, un processus de transition, d'efficacité et de sobriété énergétique reposant sur le développement primordial des économies d'énergie et un programme ambitieux et raisonné des énergies renouvelables. (*)

Mais ces engagements forts des assemblées plénières régionales provoquent aujourd'hui un malaise au niveau du Ministère de l'écologie, au point que la ministre y répond par le biais d'une circulaire indiquant : *"les SRCAE ont pour unique vocation de fixer des objectifs en termes de développement des énergies renouvelables et d'amélioration de l'efficacité énergétique et non des objectifs généraux en termes de politique énergétique, ces derniers relevant de la politique nationale"*, et ajoutant que *"des motions générales en faveur de la sortie ou du maintien du nucléaire, ou d'appui général aux énergies renouvelables, ne sont pas appropriées dans le cadre de cet exercice"*.

C'est dans la même veine que sur la taxe carbone ou d'autres mesures phares du Grenelle de l'environnement, le gouvernement sarkozyste est en train de faire une marche arrière fortement préjudiciable pour les citoyens et pour la démocratie dans notre pays. Madame la ministre n'ignore pourtant pas qu'en cas d'accident nucléaire qui toucherait l'un de nos 58 réacteurs, bien évidemment les habitants et collectivités locales seront au premier plan, que ce soit en terme de sécurité publique, de protection de la santé, de gestion sanitaire et alimentaire - nous n'aurons pas la chance, comme certains privilégiés, d'être évacués par un jet privé...

Le nucléaire, comme la politique énergétique dont le développement des énergies renouvelables, n'est donc pas un sujet qui doit rester enfermé entre les 4 murs d'un cabinet ministériel parisien ! Au contraire, par ces nouvelles planifications énergétiques régionales, il s'agit bien d'un choix éminemment démocratique, qui doit être approprié et débattu localement.

Au lieu d'imposer aux Régions un « rappel à l'ordre », l'Etat devrait avant tout exercer ses propres compétences. Ironie du sort : au moment même où le ministère publie cette nouvelle circulaire, l'Agence Internationale de l'Energie Atomique rappelle que la sûreté nucléaire relève de la responsabilité des Etats, et préconise de renforcer son rôle d'inspection. A bon entendeur... le travail ne manque pas en France.

¹ Depuis le début de l'année et suite au drame de Fukushima, les élus EELV ont impulsé des vœux sur la stratégie énergétique dans leurs assemblées régionales. Les régions concernées sont : Aquitaine, Auvergne, Basse-Normandie, Bretagne, Centre, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Ile de France, Lorraine, Nord pas de calais, Pays de la Loire, Provence Alpes Côte d'Azur et Rhône-Alpes

Quant aux concertations qui vont s'ouvrir, dans nos régions, sur notre avenir énergétique, nous invitons les citoyens, les entreprises, les associations, les élus à intervenir, à contribuer, à exprimer fortement leurs avis et leurs choix en matière de politique énergétique !

(*) Focus Haute-Normandie

Malgré la demande expressément formulée par les élus EELV lors de la nouvelle mandature, la présentation, le débat et l'adoption de motions ne sont pas rendus possibles par le règlement intérieur du Conseil régional de Haute-Normandie. Les élus régionaux EELV n'ont donc pas pu, à la différence de leurs homologues, présenter un vœu pour la sortie du nucléaire. **A défaut, lors de la séance plénière du 16 mai 2011, ils ont appelé les élus à signer un appel « pour une transparence de l'audit des centrales nucléaires régionales, un moratoire sur l'EPR et le développement des alternatives »**

Signataires :

- Peggy Kançal, déléguée au plan Climat – Région Aquitaine
- Emmanuelle Bouchaud, vice présidente en charge de l'Energie - Région Pays de la Loire
- Mickaël Marie, conseiller régional délégué à l'énergie – Région Basse-Normandie
- Annick Delhay, vice-présidente « Développement soutenable, environnement, Energie, Climat » - Région PACA
- Raymond Joannes, vice-président au Développement Durable et Christophe Dumont, président du groupe des élus EELV – Région Champagne-Ardenne
- Christophe Porquier, vice-président « Ecodéveloppement et Energie-Climat » - Région Picardie
- Guy Hascouët, président du groupe des élus EELV - Région Bretagne
- Agnès Mollon, présidente du groupe des élus EELV - Région Auvergne
- Emmanuel Cau, vice-président Aménagement du Territoire, Environnement et Plan Climat - Région Nord-Pas de Calais
- Pierre Mériaux, élu au sein de la commission « Energie - Climat » - Région Rhône-Alpes
- David Cormand, président du groupe des élus EELV - Région Haute-Normandie
- Cécile Duflot, présidente du groupe des élus EELV - Région Ile de France

Contact presse :

Peggy Kançal

Mail: peggy.kancal@gmail.com

Tél: 06 82 25 09 40